

<p style="text-align: center;"><b>Compte rendu de la réunion des associations tenue à la mairie le jeudi 07 novembre 2019 à 18h30</b></p>
---

Présents :

- Association Les Enfants et Amis de Saint-Louis (StL), représentée par Jeannine BES
- Association Rando La Souche (Rando), représentée par Hervé DUCRET
- Association Générations Mouvement Les Jalines (GM), représentée par Myriam MOULIN
- Association La Clémenterie, représentée par Julie WATRIN et Laure LORRAINE
- Association Culturelle Souchoise (ACS), représentée par Josette DUFFOUR & Josiane CHARBONNIER
- Association Arlequin, représentée par Annick BLAISE & Rosette BRUN
- Association Amicale Laïque (AL), représentée par Marie-Joëlle BONIN
- Représentants et employés de la Commune : Thomas ALBALADEJO, Katia SAINT-PERON & Sandrine RABOUAN.

Excusés :

- Association Les Amis du Brouty
- Association ACCA, représentée par Bernard VIGNAL
- Association Les Amis de l'église Saint-Sauveur (StS), représentée par Marcel PEREZ-CANO

Absents :

- Association Le Violon des Ruisseaux

---

**COMPTE RENDU DES ACTIVITES DE L'ANNEE :**

**ARLEQUIN :**

Spectacle en début juin. Ils déplorent le manque de monde au spectacle : seuls les parents semblent se déplacer, personne d'autre du village. Moins d'adhérents : seulement 3 enfants cette année et 6 adultes.

**ACS :**

Les bals marchent très bien mais, pareille, ils aimeraient voir plus de Souchois, ne serait-ce que pour venir boire un coup. 3 bals par an, qui sont bien fréquentés : environ 80 personnes.

**GM :**

Ce qui marche bien : les cours d'ordinateur le mardi, les cours de gym le vendredi, les cartes le mercredi. La fête de la St-Jean et la fête du village sont généralement bien fréquentées. Autour de 80 adhésions. L'association a participé à la fête du village cet été, aux côtés du CCAS et de l'Amicale Laïque. Elle dit que l'année prochaine, elle préfère organiser les choses toute seule de son côté.

**RANDO :**

Une bonne année. Ils ont fait un séjour de 4 jours dans le Cantal. Le Vide Grenier a bien marché. 25 licenciés, dont à peu près une moitié sont de La Souche. Ont dû adapter un peu les horaires (matin plutôt que l'après-midi pour la canicule en été). Licence 27€. Lundi ½ journée avec départ l'après-midi ; 1 fois par mois le dimanche pour la journée. Les sorties sont annoncées sur les panneaux d'affichage.

>> Katia : me faire passer le programme pour que je le mette sur le site internet.

### **ST-LOUIS**

2 repas : en août à l'église, en mars dans la salle. Ils ont le projet de refaire le clocher. La toiture, le chœur ont été refaits. Malheureusement, ils ont vu qu'en sollicitant le Fonds du Patrimoine cela leur coûterait beaucoup plus cher à cause des contraintes techniques (obligation de tout refaire à l'ancienne, avec une couverture de pierre).

### **La CLEMENTERIE :**

L'association a reçu environ 40 personnes en Woofing, dont 3 qui restent en permanence (ce sont des jeunes de 20 à 30 ans qui se mettent au vert). Elle a fait 3 journées portes ouvertes (mars, juin, sept) + De ferme en ferme (env. 350 personnes). De nombreuses personnes sont venues de la Drôme. Beaucoup d'agriculteurs sont venus pour voir d'autres agriculteurs (de la Loire, de la Lozère). Elle a décidé qu'elle ne le ferait que tous les deux ans à partir de maintenant, car c'est trop de temps et d'énergie à investir. Elle a participé à Primevère à Lyon (le stand leur a coûté 700€). Elle a été reconnue Association d'Utilité Publique, ce qui veut dire que les dons pourront être défiscalisés à 60%. Suite à la réunion publique sur la reconquête de la châtaigneraie, elle a fait une demande et obtenu le label AOP pour leur châtaigneraie. De même pour une subvention du PNR pour continuer d'élaguer (embauche de Jacob Costes envisagé). Une bénévole se fait former en technique de murs de pierre sèche. Les Amis de Silence ! (mensuel écologique) sont venus sur trois semaines. Mais comme il n'y avait déjà plus d'eau mi-juillet, ils ont dû prendre de l'eau à St-Louis, en se rationnant le plus possible, ce qui avait cependant perturbé quelques Souchois. M. Le Maire a répondu que l'eau de la fontaine du plan d'eau était souvent gaspillée par des enfants qui jouent et que ça ne le choquait pas plus que ça que l'eau ait été utilisée ainsi vu les conditions. Ce groupe étant très habitué à ce genre de campement, ils ont laissé le terrain tout à fait propre, avec des toilettes qui compostent. L'AG de l'association est en janvier. Il y a aussi eu une fête en août : conférence gesticulée sur le féminisme. 3 chercheuse de Bordeaux, Bruxelles et Lyon sont venues étudier ce qu'est-ce un collectif et l'agro-écologie. L'association compte 65 adhérents.

### **AL :**

Manifestations faites : loto, carnaval, kermesse (déplacée à cause de la canicule). Fête du village. Cinéma au village en octobre (40aine de personnes). L'association compte une vingtaine de familles adhérentes. Ca se passe bien. Un bon rythme pour mobiliser les parents.

### **REMARQUES OU DEMANDES PAR RAPPORT AU MATERIEL :**

L'AL voudrait savoir si la mairie a de la vaisselle à prêter ou louer (par exemple pour la kermesse en extérieur). Aucune convention de faite en dehors de la location de la salle culturelle, mais cela peut s'envisager.

Il faudrait faire le point sur le matériel de nettoyage de disponible pour la salle culturelle, qu'elle soit bien équipée en serpillères, balais, raclette, produit nettoyant, éponges, produit de vaisselle, etc.

### **REMARQUES CONCERNANT LES BATIMENTS :**

AL : il est pratique de pouvoir utiliser la Salle Verte pour les réunions.

Mairie : il faut bien vérifier que la salle culturelle ne soit pas louée en même temps.

La place devant la Salle Verte a été réaménagée, aplanie pour faciliter l'accès à un traiteur, avec un poteau cadennassable. Côté rampe (côté place du Champ Clos), l'accès demeurera pour les piétons, mais pas pour les voitures ou camionnettes, à cause de la pergola.

### **CCAS :**

Le CCAS a participé à la fête du village pour rassembler les gens. A cette occasion, la paella a été offerte aux +75ans.

### **INFOS MAIRIE :**

Merci de faire passer à Katia [ksp.lasouche@gmail.com](mailto:ksp.lasouche@gmail.com) les compte rendus de votre association. Nous pouvons les afficher sur la page web des associations, si vous le souhaitez.

Merci aussi de lui faire passer les dates et heures de vos manifestations, qu'elle pourra inscrire sur l'agenda en ligne, ainsi qu'un scan de toute affiche pour vous faire une meilleure publicité.

Enfin, merci de bien relire votre encart sur la [page web des associations](#) : s'il faut le mettre à jour, merci de faire passer les nouvelles infos à Katia. Photos aussi bienvenues.

Les demandes de subvention doivent être présentées à la mairie courant janvier au plus tard. Celles-ci doivent comporter :

- Une demande écrite, détaillant le projet, avec devis à l'appui
- Le compte de résultat de l'année écoulée
- Le budget prévisionnel
- Les factures pour justifier des achats subventionnés l'an passé

### **RESERVATIONS DE LA SALLE CULTURELLE :**

- Lundi 6 Janvier : Rando : galette des rois dans la Salle Verte
- 3 février : Rando : crêpes dans la Salle Verte
- 16 février : AL : Loto
- 7&8 mars : GM ?
- 21 mars : AL : carnaval
- 28-29 mars : StL : repas en salle
- 25 avril : ACS : bal
- 16 mai : Arlequin : spectacle théâtre
- 19,20&21 juin : GM : Ardéchoise et St-Jean
- 27 juin : AL : Kermesse
- 4 juillet : ACS : Gala d'accordéon
- 19 juillet : Rando : Vide grenier
- 1&2 août : Réservation pour la fête du village (en cas de repli et pour préparer)
- 9 août : StL : repas champêtre (en cas de repli)
- 26 sept : ACS : Bal
- 25 novembre : GM : repas de fin d'année
- 31 déc : GM : réveillon ouvert à tous